



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 NOVEMBRE 2004, FRIBOURG

1.- Mot de bienvenue du président, Marcel Mesnil (MM)

MM souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, et résume la situation de l'AFI-CH : une Assemblée constitutive s'est réunie le 8 novembre 2003. Elle s'est dotée de Statuts et a nommé un premier Comité, composé de :

Cécile Girod (CG), Abbé Gérald Voide (GV), Guy Francey (GF), Pasteur Jean-Baptiste Lipp (JBL), Marcel Mesnil (MM), Suzanne Dubosson (SD), Véronyc Mettaz (VM).

Ce comité s'est constitué conformément aux Statuts, et a confié à CG le mandat de secrétaire, à VM celui de trésorière, et à MM l'honneur de présider cette première Assemblée générale de l'AFI-CH.

MM constate que la date de la présente Assemblée générale a été communiquée à tous les membres potentiels par lettre du 10 septembre 2004, à laquelle les Statuts et un descriptif condensé de notre Association ont été joints.

MM demande s'il y a une contestation à propos de l'ouverture de cette première assemblée générale de l'AFI-CH ; comme ce n'est pas le cas, il la déclare ouverte.

Remerciements

- 1.) au noyau fidèle des Foyers interconfessionnels romands qui ont construit une coque très solide
- 2.) aux ecclésiastiques dévoués à l'Unité des chrétiens qui nous ont donné un mât et deux lampes pour nous éclairer dans la nuit
- 3.) au Centre St Irénée de Lyon, notre chantier naval et port d'attache qui nous fournit des vivres pour tenir bon (Revue Foyers Mixtes)
- 4.) à Christian Girod qui est l'architecte de la superstructure de notre navire et de notre permis de naviguer dans le droit des hommes (rédaction des statuts)
- 5.) à Ted Furrer qui a donné une voile portant notre identité (notre logo)
- 6.) à tous ceux et celles qui ont apporté le souffle du Rassemblement de Rome
- 7.) à vous toutes et tous ici présents qui avec votre grand cœur offrez un moteur de secours pour les jours où le vent semble faible ou contraire
- 8.) à Cécile Girod qui dresse la carte des écueils à éviter et écrit toute l'épopée
- 9.) au Comité de l'AFI-CH dont le tissu d'amitié devient un filet nous empêchant de tomber à la mer
- 10.) à Dieu qui, par les appels à l'Amour du prochain transmis par son Fils, nous donne la force d'y croire et nous guide par la Lumière de son phare.

Adresse postale : **AFI-CH**, Case postale 322, CH-1255 Veyrier
Contact : Cécile Girod, secrétaire: afi-ch@bluewin.ch
Marcel Mesnil, président mesnil@fam-mesnil.ch

Pour vos **cotisations et dons** : CCP 17-129314-3 à l'ordre d' AFI-CH, 1700 Fribourg

Scrutateur

Jean-Georges Walter remplira le rôle de scrutateur pour cette assemblée. Il recense le nombre de personnes présentes avec droit de vote (soit *24 personnes*), ainsi que les porteurs de procurations (2 procuration par personne au maximum). Total des voix représentées : *29 voix*.

MM rappelle que nos Statuts prévoient que les Assemblées générales soient publiques. Il prie par conséquent les personnes présentes qui n'ont pas le droit de vote de se considérer comme très officiellement bienvenu(e)s.

Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2.- Message des ecclésiastiques : Gérald Voide (GV) et Jean-Baptiste Lipp (JBL)

Jean-Baptiste Lipp fait mémoire de l'assemblée constitutive de l'AFI-CH le 8 novembre 2003, à laquelle la plupart des personnes présentes a déjà pris part. Il rappelle également les deux rassemblements mondiaux de Genève (Conseil Œcuménique des Eglises) en 1998 et de Rome en 2003.

C'est à Rome en 2003, lorsque les Français nos voisins ont évoqué la création de leur association (AFFMIC) que la délégation suisse a émis ce même souhait.

JBL précise qu'il est également très motivé dans sa vie privée, puisque son épouse Dominique et lui forment un foyer interconfessionnel (FI).

L'Abbé Gérald Voide quant à lui exprime son sentiment d'avoir été amené dans l'AFI-CH par l'Esprit Saint : en Valais d'où il vient, il n'y avait pas tellement de raison de venir au travail œcuménique. Statistiquement, il y a d'ailleurs plus de mariages interreligieux en Valais que de mariages interconfessionnels.

Sa démarche a commencé il y a 13 ans, grâce à la préparation du mariage de Philippe et Véronyc Mettaz. Ces derniers les ont ensuite invités chaque année, le pasteur et lui, à poursuivre ce cheminement ; ils ont aussi créé un groupe de FI à Fully, avec le pasteur Jacques Nicole, puis avec son successeur.

C'est ainsi que GV s'est retrouvé le seul prêtre de Suisse à participer à la rencontre de Rome en 2003 ! Depuis, il découvre à travers l'écoute et la lecture de documents ce qu'est le mouvement œcuménique.

GV considère qu'il a un tempérament très catholique, et remercie l'Esprit Saint, qui continue à travailler en lui et en nous.

3.- Rapport d'activité intermédiaire et projets pour l'année 2005 (MM)

Activités du comité durant l'année écoulée

- séances comité le 27.1.04 ; 29.3.04 ; 14.6.04 ; 11.9.04 (pliages) ; 20.9.04; 1.11.04
- rédaction détaillée des Statuts à l'intention de l'Assemblée constitutive
- rédaction d'un « Leitbild », soit un descriptif condensé de l'Association et de ses buts sous une forme compréhensible et attrayante pour le public (le dépliant « Nouvelle Passerelle » dans sa version française) : à distribuer largement autour de nous
- clarification de l'utilisation de la revue « Foyers mixtes » comme source d'idées et d'échanges, mais aussi comme organe officiel de l'AFI-CH (moyen le plus économique).

- premiers contacts avec les instances supérieures de nos Eglises en Suisse
- premiers contacts avec la presse (essentiellement des journaux locaux, à leur demande)
- contacts avec des Associations identiques de nos pays environnants (France, Autriche, Italie, Grande-Bretagne). **Mélanie Finch** (GB) a fait un inventaire magnifique !
- traduction de nos documents en allemand

Notre comité est formé de miliciens très occupés par ailleurs et qui travaillent de manière totalement bénévole. Heureusement que tous et toutes sont équipés pour s'échanger des courriers électroniques sinon un tel travail serait tout simplement impossible.

MM espère que le travail effectué correspond au souffle donné en novembre 2003.

Projets pour l'année 2005

- Disséminer le message qu'il existe une plate-forme de coordination pour mettre en réseau tous les FI disséminés ou structurés en Suisse, **dans les trois zones linguistiques**. En 2005 l'accent sera mis sur la Suisse alémanique.
- Contacter et développer des contacts avec les conseils synodaux, évêchés et organisations actives dans l'œcuménisme, ainsi qu'avec la presse (confessionnelle et non-confessionnelle).
- Demander aux communautés contemplatives catholiques, protestantes et œcuméniques de porter l'AFI-CH dans la prière.
- Générer un dialogue actif avec les instances des Eglises de notre pays.
- Rassembler des témoignages forts du vécu de foyers interconfessionnels, afin de les transmettre au cours de la **semaine de l'unité 2006**.
- Se mettre en lien avec les personnes travaillant dans le même sens que l'AFI-CH.
- Assurer une présence à la journée de la famille valaisanne, en mars 2005.

Projets techniques

- l'AFI-CH aurait besoin d'un créateur et animateur de site internet... L'adresse est réservée : www.afich.ch

Tâches statutaires

Le comité devra encore se doter d'un règlement régissant son organisation, son fonctionnement et l'exercice de ses compétences, règlement qui devra être communiqué à l'AG. Le comité élu au point 5 de l'ordre du jour s'en chargera.

4.- Situation de l'Association (CG)

A ce jour, l'association compte 29 membres, dont 5 individuels et une paroisse.

5.- Elections

Bien que le comité ait été valablement désigné par l'Assemblée constitutive de l'Association, il démissionne en bloc et chacun de ses membres actuels se tient à disposition pour être élu sur la base d'une nouvelle légitimité plus large qu'une Assemblée constitutive.

MM pose donc quatre questions :

1. Y a-t-il dans la salle 3 personnes ou plus qui demandent l'élection au bulletin secret ?
Non
2. Y a-t-il des propositions de nouveaux membres du comité ? Les Statuts prévoient 3 à 7 membres, il y a les 7 membres sortants qui sont candidats.
Non
3. Ceux qui sont opposés à une élection en bloc sont priés de lever la main
Pas d'opposant
4. Qui accepte d'élire les 7 candidat(e)s ?

Le comité de 7 membres est élu à l'unanimité, pour une période de 3 ans. Ce sont :

Marcel Mesnil, Cécile Girod, Véronyc Mettaz, Guy Francey, Suzanne Dubosson, Abbé Gérald Voide, Pasteur Jean-Baptiste Lipp.

Vérificateurs des comptes.

Sont nommés vérificateurs des comptes, pour une durée de 3 ans, MM. Ted Furrer et Jean-Georges Walter.

6.- Présentation des comptes et budget 2005 – Fixation des cotisations 2005 (VM)

En 2004, théoriquement, l'exercice comptable devait se terminer au 31 décembre. Véronyc Mettaz ne peut donc pas boucler les comptes à ce jour.

Comme nous avons commencé à encaisser les cotisations en mars 2004, l'exercice comptable ira de mars 2004 à fin 2005, et sera présenté à l'Assemblée générale début 2006.

Le rassemblement mondial de Rome 2003 nous a offert la moitié de l'argent collecté en sa faveur en Suisse ; l'autre moitié de la somme sera mis en réserve pour le 3^{ème} rassemblement mondial (2007 ?)

Budget 2005

VM présente un budget équilibré, grâce aux dons que nous avons déjà reçus.

Notre objectif : 50 couples adhérents
10 membres individuels
5 paroisses
Dons

Frais de publication : notre objectif est de toucher toutes les paroisses, tous les synodes cantonaux, les évêchés, les pastorales familiales.

Actions fixes : WE des foyers interconfessionnels de Suisse romande en 2005
Journée de la famille en Valais
Frais d'assemblée

Cotisations 2005 : débat

Paul Dubosson soulève la question du prix de l'abonnement pour les paroisses. En effet, avant la création de l'AFI-CH, un ecclésiastique pouvait s'abonner à la revue Foyers Mixtes à

moitié prix. Et comme les paroisses sont nos relais, nous leur demandons plutôt de nous rendre service.

A. Thuégaz relève que le comité n'est absolument pas défrayé pour ses déplacements et son travail ; elle l'en remercie, et considère qu'un soutien financier à l'AFI-CH est nécessaire pour faire avancer le mouvement.

Si l'on décompose la cotisation de FS 55.- par personne, il y a FS 20.- de cotisation et FS 35.- pour l'abonnement à Foyers Mixtes, ce qui est un tarif extrêmement préférentiel (tarif « juste prix » via Centre Saint-Irénée : FS 44.-/ « Soutien » : FS 70.-). Les frais de port (4 fois par année minimum) sont assumés par l'AFI-CH.

J.-F. Python (non-membre) se demande quelle prestation un membre a en retour ; puis il admet que l'abonnement inclus à la Revue FM est déjà un service. Il reproche au comité de n'avoir pas communiqué assez clairement.

MM relève qu'il y aura de toute façon un problème avec nos futurs membres germanophones, car il n'existe pas à notre connaissance d'organe de communication en langue allemande (ni en Allemagne, ni en Autriche).

Les fondateurs de l'AFI-CH souhaitent maintenir un soutien financier au Centre Saint-Irénée de Lyon ; il était difficile de procéder autrement que par un abonnement « automatique » des membres de l'AFI-CH à la revue Foyers Mixtes.

L'Assemblée générale décide de maintenir les cotisations 2005 à :

Membre individuel : FS 55.-
Couple : FS 75.-
Personnes morales (dont paroisses) : FS 135.-

Le comité devra se repencher sur ces tarifs à la fin de l'exercice 2005 (en fonction des nouvelles adhésions).

MM remercie VM pour son travail sur les comptes.

Suisse alémanique

A. Thuégaz aimerait que nous précisions comment nous allons procéder avec les Suisses alémaniques, avant de les contacter.

L'Assemblée fixe un tarif de FS 20.- par membre (FS 40.- pour un couple)

Mais il faudra ajouter à ce tarif un prix pour la communication, qui devra être mise sur pied spécifiquement pour la Suisse alémanique (but : trouver une personne Outre-Sarine qui fasse le lien).

Il va de soi que si nous trouvons des membres alémaniques, nous devons les inclure aussi à la tête de l'AFI-CH.

Actuellement, nous cherchons des têtes de pont en Suisse alémanique : toutes les idées sont les bienvenues.

T. et Ch. Furrer ont essayé de contacter M. et Mme Alt à Zürich : il semble qu'il n'y ait plus de groupe de FI là-bas...

J.-F. Python avait participé à un groupe à Bâle, qui s'appelait les « Equipes 3 ans » : piste à creuser.

Le comité pourrait aussi creuser du côté de Taizé : beaucoup d'Alémaniques s'y rendent.

7.- Adoption d'un communiqué de presse annonçant la création de l'AFI-CH (MM)

MM donne lecture du projet de texte élaboré par le comité et demande quelles modifications sont souhaitées.

Une personne se demande pourquoi nous ne mentionnons pas le nombre de membres...mais MM explique que nous ne le ferons que lorsque nous serons plus nombreux, sinon notre représentativité n'est pas très crédible...

J.-F. Python se demande s'il est judicieux d'étendre notre Association à toutes les Eglises chrétiennes. Le comité lui explique que nos statuts prévoient cette ouverture, car c'était la mouvance de Rome 2003 : 7 confessions y étaient représentées, et nous avons souhaité ouvrir notre association, afin d'élargir le débat.

J.-P. de Kalbermatten relève que nous devons nous méfier des statistiques, car il faut tenir compte des FI réellement impliqués. Pour les Eglises, le nombre a son importance, ne l'oublions pas !

Le communiqué de presse daté de novembre 2004, joint à ce PV, est accepté à l'unanimité. Il sera diffusé auprès d'organes de presse confessionnels (APIC, Protestinfo, Vie protestante, Croire, paroisses vivantes...)

« Leitbild »

Il est décidé de changer le terme « catéchèse » pour les enfants de foyers interconfessionnels en « découverte de la Foi » ou « rencontres »

Lettre aux autorités

L'Assemblée accepte le projet de lettre aux autorités ecclésiastiques que lui soumet le comité. Elle sera envoyée prochainement, même si tous sont conscients que ce la ne suffira pas ; les interventions venant de la base seront nécessaires pour faire un travail « en tenaille ». Le comité compte aussi sur les membres de l'AFI-CH pour ce travail de longue haleine.

8.- Divers

T. et Ch. Furrer demandent à ce que les correspondants de la revue Foyers Mixtes en Suisse fassent le lien avec le centre Saint-Irénée. Ils relèvent que ceux des cantons romands doivent être remplacés ou remotivés. Le comité se chargera de ce point.

Le groupe de FI vaudois a donné une réponse négative pour l'organisation du prochain week-end des FI de Suisse romande. Le comité doit trouver des volontaires pour l'organiser.

L'Assemblée générale est clôturée à 15 heures 30.